

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

DES ENFANTS NÉS EN 2021

Elles auront lieu en mairie à partir du 09 avril 2024 jusqu'au 30 avril 2024

Pendant les horaires d'ouverture, à savoir :

- Mardi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00**
- Mercredi de 9 h à 12 h**

Les familles doivent se munir de :

- Livret de famille**
- Justificatif de domicile (Facture Tél, Edf, Taxe foncière...)**
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations)**
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'un autre établissement.**

Vous pouvez contacter la mairie au 03.85.24.04.76.

Pour fixer un rendez-vous du lundi au vendredi.